



Strasbourg, le 18 septembre 2011

CDL-EL(2011)006prog
fr. seul.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

EN COOPERATION AVEC

L'AMERICAN BAR ASSOCIATION

**SEMINAIRE DE FORMATION DES AVOCATS
DE L'ORDRE NATIONAL DES AVOCATS
DE TUNISIE**

**Hotel Acropole
Rue Rodrigo Freitas, Berge Du Lac, Tunis
20-23 septembre 2011**

PROGRAMME INDICATIF

MARDI 20 SEPTEMBRE

<i>Experts :</i>	<i>Professeur Richard Ghévontian, Professeur, vice-président de l'Université Aix-Marseille</i> <i>. Didier Maus, conseiller d'Etat (en détachement), professeur à l'université Paul Cézanne Aix-Marseille III</i> <i>. Maître Nabil Labassi, Avocat, Barreau de Tunis</i> <i>. M. Gaël Martin-Micallef, Administrateur, responsable de projets électoraux, Commission de Venise du Conseil de l'Europe</i> <i>. M. Cherif Montassar, Maître Assistant à la Faculté de Droit et des sciences politiques de Sousse, Vice président de l'Unité de recherche en Droit International et en Relations internationales</i> <i>. Maître Kathleen O'Keefe, Avocate, Barreau de New York</i>	
8h30-9h00	Enregistrement des participants	
9h00-9h15	Mots introductifs de Maître Abderrazak Kilani, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie Mots introductifs de M. Gaël Martin-Micallef, Administrateur, responsable de projets électoraux, Commission de Venise du Conseil de l'Europe	
9h15-9h45	Session introductive commune Présentations par les experts et attentes des participants	
9h45-12h30	Atelier sur les spécificités essentielles du contentieux électoral (règles de fond/règles de forme et de procédure)	
	Groupe 1	Groupe 2
	M. Didier Maus Maître Nabil Labassi	M. Richard Ghévontian M. Cherif Montassar
	Etudes de cas et questions/réponses	Etudes de cas et questions/réponses
10h45-11h15	<i>pause café</i>	
12h30-14h00	déjeuner au restaurant <i>Acqua Lounge</i>	
14h00-17h00	Atelier commun sur le rôle des observateurs d'élections	
16h00	<i>pause café</i>	
17h00-17h15	Débriefing intermédiaire commun des ateliers	
20h30	Restaurant <i>La Mer</i> Dîner offert aux représentants de la Commission de Venise et de l' <i>American Bar Association</i> par M. Abderrazak Kilani, Bâtonnier de l'Ordre National des Avocats de Tunisie	

MERCREDI 21 SEPTEMBRE

Experts :

- . Professeur Richard Ghévontian, Professeur, vice-président de l'Université Aix-Marseille
- . M. Bassem Karray, Maître-assistant à la Faculté de Droit de Sfax
- . Maître Nabil Labassi, Avocat, Barreau de Tunis
- . M. Gaël Martin-Micallef, Administrateur, responsable de projets électoraux, Commission de Venise du Conseil de l'Europe
- . Didier Maus, conseiller d'Etat (en détachement), professeur à l'université Paul Cézanne Aix-Marseille III
- . M. Cherif Montassar, Maître Assistant à la Faculté de Droit et des sciences politiques de Sousse, Vice président de l'Unité de recherche en Droit International et en Relations internationales
- . M. Dominique Thierry, expert consultant en médias
- . M. Mohamed Chafik Sarsar, Maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

9h00-12h30

Atelier sur le contentieux lié au respect des règles de la campagne électorale

Groupe 1

M. Richard Ghévontian
M. Bassem Karray
M. Didier Maus

Etudes de cas et questions/réponses sur certains aspects du respect des règles de la campagne électorale

Groupe 2

M. Dominique Thierry
M. Mohamed Chafik Sarsar
M. Nabil Labassi

Etudes de cas et questions/réponses sur la neutralité et l'accès aux médias

11h00

pause café

12h30-14h00

déjeuner au restaurant *Acqua Lounge*

14h00-17h00

Atelier sur le contentieux lié au respect des règles de la campagne électorale, suite et fin

Groupe 1

M. Dominique Thierry
M. Mohamed Chafik Sarsar
M. Nabil Labassi

Etudes de cas et questions/réponses sur la neutralité et l'accès aux médias

Groupe 2

M. Richard Ghévontian
M. Bassem Karray
M. Didier Maus

Etudes de cas et questions/réponses sur certains aspects du respect des règles de la campagne électorale

16h00

pause café

17h00-17h15

Débriefing intermédiaire commun des ateliers

JEUDI 22 SEPTEMBRE

Experts :

- . M. Pierre Bannier, Rapporteur auprès de la Commission nationale des comptes de campagnes et des financements politiques
- . Maître Philippe Blanchetier, avocat au barreau de Paris
- . M. Olivier Dutheillet de Lamothe, Président de section au Conseil d'Etat, ancien membre du Conseil constitutionnel
- . Mme Jacqueline de Guillenchmidt, conseiller d'Etat, membre du Conseil constitutionnel, membre de la Commission de Venise
- . Mme Barbara Jouan, juriste sénior à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques
- . M. Mohamed Chafik Sarsar, Maître de conférences agrégé à la Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

9h00-12h30 **Atelier sur L'impact des infractions constatées sur les résultats du scrutin et le pouvoir de réformation ou d'annulation des résultats du scrutin par le juge de l'élection**

Groupe 1

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Mme Barbara Jouan
M. Mohamed Chafik Sarsar

Etudes de cas et
questions/réponses

Groupe 2

M. Pierre Bannier
Maître Philippe Blanchetier
M. Olivier Dutheillet de Lamothe

Etudes de cas et
questions/réponses

11h00 *pause café*

12h30-14h00 déjeuner au restaurant *Acqua Lounge*

14h00-17h00 **Atelier sur L'impact des infractions constatées sur les résultats du scrutin et le pouvoir de réformation ou d'annulation des résultats du scrutin par le juge de l'élection, suite et fin**

Groupe 1

M. Pierre Bannier
Maître Philippe Blanchetier
M. Olivier Dutheillet de Lamothe

Etudes de cas et
questions/réponses

Groupe 2

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Mme Barbara Jouan
M. Mohamed Chafik Sarsar

Etudes de cas et questions/réponses

16h00 *pause café*

17h00-17h15 **Débriefing commun**

VENDREDI 23 SEPTEMBRE

Experts :

- . M. Olivier Dutheillet de Lamothe, Président de section au Conseil d'Etat, ancien membre du Conseil constitutionnel*
- . Mme Jacqueline de Guillenchmidt, conseiller d'Etat, membre du Conseil constitutionnel, membre de la Commission de Venise*
- . Mme Barbara Jouan, juriste sénior à la Commission nationale des comptes de campagne et des financements politiques*
- . Maître Nabil Labassi, Avocat, Barreau de Tunis*

9h00-12h30 **Atelier commun sur les infractions en matière de financement et le pouvoir de réformation des comptes de campagne**

Groupe 1

Groupe 2

M. Olivier Dutheillet de Lamothe
Mme Barbara Jouan

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Maître Nabil Labassi

Etudes de cas et
questions/réponses

Etudes de cas et questions/réponses

11h00 *pause café*

12h30-14h00 déjeuner au restaurant *Acqua Lounge*

14h00-17h00 **Atelier commun sur les infractions en matière de financement et le pouvoir de réformation des comptes de campagne, suite et fin**

Groupe 1

Groupe 2

Mme Jacqueline de Guillenchmidt
Maître Nabil Labassi

M. Olivier Dutheillet de Lamothe
Mme Barbara Jouan

Etudes de cas et
questions/réponses

Etudes de cas et questions/réponses

16h00 *pause café*

17h00-17h15 **Session commune de clôture**